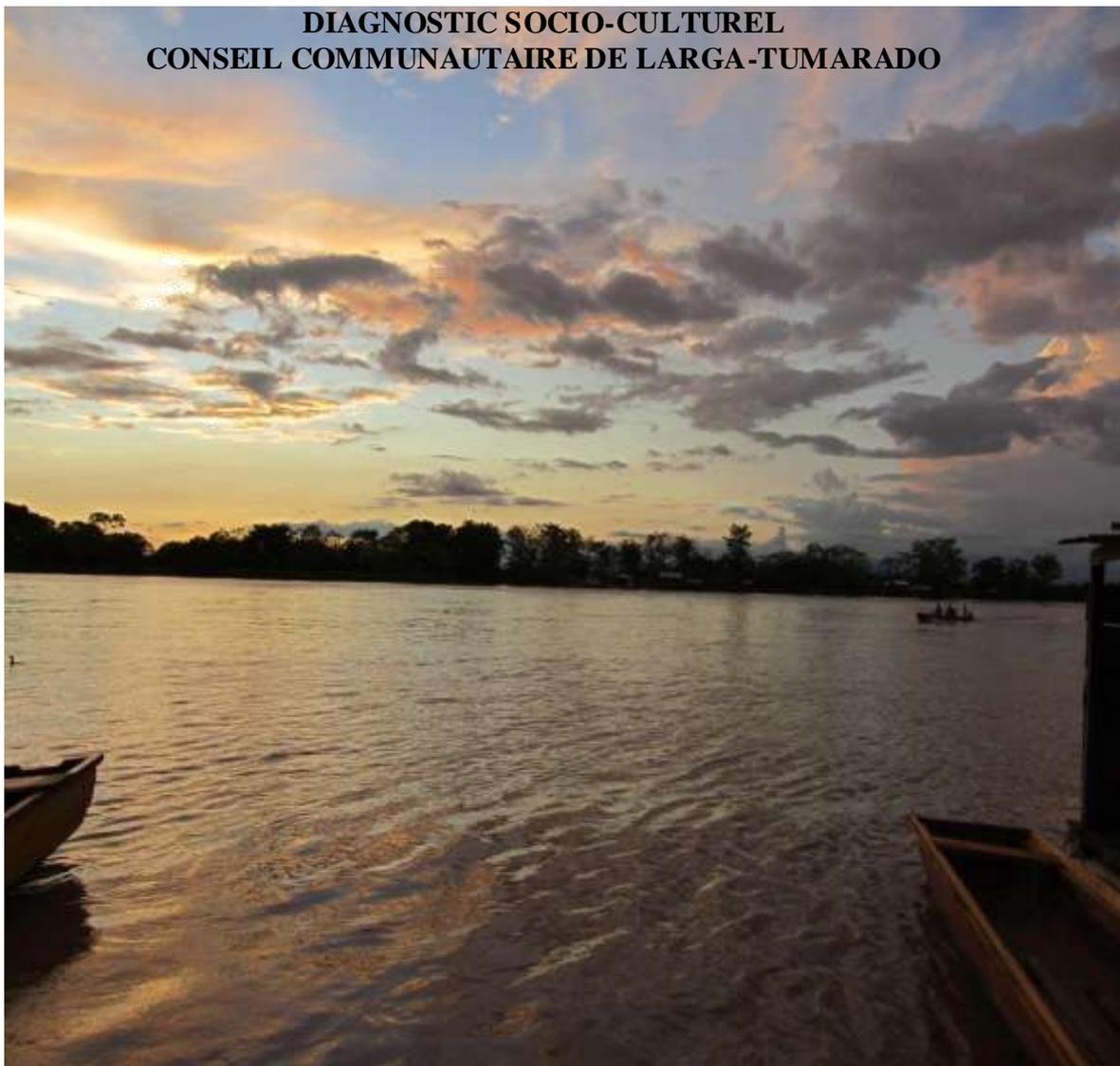


**DIAGNOSTIC SOCIO-CULTUREL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LARGA-TUMARADO**



Contenu :

Introduction :

1. Éléments géographiques
2. Éléments historiques
3. Le principal facteur de changement : les conséquences du déplacement
4. Les changements dans l'économie traditionnelle locale
 - 4.1. Les caractéristiques de l'économie traditionnelle : un prétendu Devoir Etre
 - 4.2. Avant les années 80, la prédominance du modèle économique traditionnel.
 - 4.3. De 1980 à 1996 : la première interaction avec d'autres modèles de développement
 - 4.3.1 La mise en œuvre des agro-industries dans la région
 - 4.3.2 L'entrée de l'entreprise *Madera del Darien*
 - 4.4. Après le retour : décadence de la production, de la commercialisation et du modèle solidaire.
 - 4.4.1. Évolution de la production et du commerce sur le territoire.
 - 4.4.2. Les changements dans les formes de production
 - 4.4.3. Les perspectives économiques des communautés : articulation des modèles de développement
5. L'évolution de la dimension collective sur la forme organisationnelle des communautés
 - 5.1. L'évolution des formes organisationnelles légales.
 - 5.1.1. Avant les formes légales, un modèle organisationnel de type familial
 - 5.1.2. 1980 : la création de l'Assemblée d'action communale
 - 5.1.3. De 2000 à aujourd'hui : le visage du Conseil Communautaire.
 - 5.2. L'évolution des règles culturelles communautaires face aux conséquences du déplacement imposé.
 - 5.2.1. La persistance des croyances religieuses.
 - 5.2.2. La perte des coutumes liées aux fêtes.
 - 5.2.3. La perte de l'unité familiale.

Conclusion

INTRODUCTION

La région du Pacifique, par son abondance en ressources naturelles et sa position géostratégique a fait l'objet d'une attention croissante de la part des gouvernements et des entreprises nationales et internationales.

Appréhendée comme un poumon économique important, cette région a souffert des pires conséquences du conflit armé et social ; des acteurs de différentes natures se sont disputés le contrôle du territoire contribuant à faire des communautés implantées dans ces territoires les premières victimes.

Le Bajo Atrato a été une des régions les plus frappées par la violence. L'incursion des paramilitaires et de l'« ejército nacional » dans les années 1996 et 1997 a généré un des déplacements les plus importants du pays. La majeure partie des familles qui étaient implantées dans les terres à l'abandon de la Larga-Tumarado ont fui la violence, laissant tout derrière elles, pour trouver refuge dans différentes villes.

L'abandon des terres a été approuvé par des acteurs de différentes natures (paramilitaires, entreprises et nouvelles familles). Une grande partie des entreprises s'est d'ailleurs implantée sur le territoire avec la coopération des paramilitaires pour mettre en place des projets d'élevage et d'agriculture intensive.

Bien qu'on leur ait attribué un territoire de propriété collective, les communautés n'ont pas pu user et jouir pleinement de leurs droits territoriaux, car elles continuaient d'être menacées par l'emprise des dynamiques nées lors du conflit armé et social, ce qui compliqua davantage le développement d'une économie locale propre ainsi que la construction d'une identité communautaire.

Le présent diagnostic prétend analyser l'impact du conflit armé et social sur les règles culturelles constitutives de l'économie et sur les formes d'organisation traditionnelle des communautés, partant du déplacement des populations comme point de rupture. Les observations ont été réalisées grâce à un travail conjoint avec huit des 29 communautés qui composent le Conseil Communautaire de la Larga-Tumarado (Nueva Luz, Puerto Rivas, Puerto Cesar y la Pala, Primavera, Cano Seco, La Madre et Aguas Vivas).

1. ÉLÉMENTS GEOGRAPHIQUES

Le Conseil Communautaire de la Larga-Tumarado (COCOLATU), est situé dans la juridiction communale de Riosucio, dans la partie nord orientale du département de Choco, un des lieux les plus humides du pays de part son indice de pluviométrie très élevé (les précipitations oscillent entre 3 000 et 4 000 mm²).

Avec ses 107 064 hectares, le territoire collectif de COCOLATU constitue une zone transfrontalière, car une partie de son territoire est situé sur le département d'Antioquia. Il est donc, de fait, limité par :

- Au Nord : le parc national des Cativos.
- À l'Est : le corregimiento de Bajira.
- Au sud : les Conseils Communautaires de Pedeguida-Manzilla et Curvarado-Jiguamiendo
- À l'Ouest : la zone urbaine de Riosucio et les Conseils Communautaires.

Son paysage est composé d'une importante formation de torrents, de canaux et de marécages s'étendant sur tout son territoire, mais également par les fleuves de la Larga, du Largaboda et de Tumarado, entre autres, ainsi que d'une grande superficie de forêts. En raison de sa position géographique, la zone bénéficie d'une importante biodiversité tant au niveau de sa faune et de sa flore que de ses abondantes ressources naturelles (hydriques, bois, pétrole entre autres).

Les voies de communication sont essentiellement fluviales. Les fleuves de Tumarado et de La Larga, de première importance, se jettent dans le fleuve Atrato et connectent le Pacifique au département d'Antioquia. De même, la route traversant le territoire collectif est un autre point de connexion entre les départements.

Plan Cocolatu



ELEMENTS HISTORIQUES.

Selon les études réalisées par le sociologue espagnol German Granda, le peuplement noir du Bajo Atrato se produisit principalement au milieu du XIXe siècle, au travers notamment de mouvements migratoires d'anciens esclaves et de leurs familles venus de Baudo, d'Alto et du Medio Atrato, qui abandonnèrent leur profession minière pour résider dans la municipalité de Riosusio et se consacrer à la pêche ou à l'agriculture. Une autre incursion migratoire se fit en parallèle de celle-ci au travers des déplacements de population en provenance de Cartagena, à la recherche d'un territoire pour continuer leurs activités agricoles.

La seconde moitié du XXe siècle, également marquée par des flux migratoires importants, et plus spécifiquement des Chilapos, qui au début des années 50 ont fui les actions d'évacuation et d'appropriation de leurs terres par les latifundistes pour migrer vers les terres du Bajo Atrato. De même, à compter des années 70, un phénomène migratoire similaire né du déplacement massif des paysans de Cordoba, Bolivar et de Uraba Antioqueno fut engendré par l'intensification des conflits armés et sociaux dans ces départements.

De ces dynamiques migratoires résulta l'expression d'un phénomène socioculturel particulier propre à cette région du Bajo Atrato, restée fortement marquée par l'hétérogénéité de sa population, par la cohabitation de cultures distinctes, et par un processus « d'hybridation », né du mélange entre noirs et métisses, duquel a émergé de nouvelles identités économiques, sociales et culturelles.

Les flux migratoires mentionnés et leurs conséquences en termes de peuplement se sont reflétés dans le processus de construction du Conseil Communautaire de la Larga-Tumarado ; la représentation démographique des métisses étant significative de l'arrivée des premiers peuplements propres aux grands courants migratoires du XXe siècle.

Table 1 : date de création de huit (8) communautés de COCOLATU

Communauté	Primavera	Cano Seco	Aguas Vivas	La Madre	Puerto Rivas	La Pala	Puerto Cesar	Villa Nueva
Date de création	1974	1970	1960	1960	1960	1982	1980	Non communiqué

Comme le démontre le tableau ci dessus, les communautés les plus anciennes du territoire furent fondées dans les années 60. Il s'agit là de familles entières, en provenance des départements de Cordoba, Antioquia et de la région de Baudo ayant fui les violences, les carences économiques, pour se fixer dans les régions abandonnées du territoire collectif de la Larga-Tumarado afin de poursuivre leurs activités de culture et de pêche. « *Il se disait que l'on vivait bien dans le Bajo Atrato et que le fleuve donnait du poisson.* », nous a confié un des membres de COCOLATU, qui a migré de la région de Baudo pour s'installer dans le Bajo Atrato.

Ce fut ainsi que naquirent les premières communautés. Les premiers peuplements qui s'installèrent sur le territoire appartenaient en majeure partie aux mêmes familles, ce qui facilita le développement d'un esprit de solidarité et de soutien entre les membres de la communauté. Les nouvelles familles adoptèrent le modèle d'organisation sociale prévalant à cette époque (depuis la création de la communauté), un modèle de type familial, qui cherchait avant tout à répondre aux nécessités quotidiennes, attribuant des terres aux nouveaux arrivants et résolvant les conflits opposant les familles.

Au fil du temps, les hameaux ont proliféré. De nouvelles familles arrivèrent faisant évoluer leurs besoins en adéquation avec l'évolution démographique des communautés et des changements de conjoncture intervenus dans la zone, engendrant une inévitable évolution dans la forme organisationnelle des communautés. De fait, au début des années 80, les communautés s'organisèrent en Assemblée d'Action Communale, vecteur de négociation mais également interlocuteur pour les représentants publics locaux quant à la mise en œuvre des politiques publiques.

À la fin des années 80, la stabilité des communautés a été menacée par l'incursion de l'entreprise « Madera del Darien ». Son activité d'exploitation massive de bois a causé de graves préjudices mais aussi amputé les communautés installées dans les terres hautes d'une partie de leur activité économique.

À la suite de cette incursion, les communautés commencèrent à s'associer pour dénoncer l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles du territoire. Il s'amorça alors les prémises d'une transformation de la propriété, car le territoire ne pouvait s'envisager sous l'angle unique d'un espace de production, mais aussi comme un espace à gouverner.

C'est dans le cadre de ces revendications que naquit la Loi 70 de 1993, premier instrument juridique reconnaissant la population afro-colombienne en tant que groupe ethnique, afin de mettre en place un droit de propriété collective à destination des communautés, leur offrant la

possibilité de disposer d'un gouvernement propre, avec pour condition de se conformer aux avis des Conseils Communautaires.

Cette initiative législative, prétendant renforcer les capacités organisationnelles des communautés afro colombiennes, fut entravée par l'incursion, en 1996, des paramilitaires dans la région du Bajo Atrato et la mise en œuvre, au mois de février 1997, de « l'opération Genesis », conduite par la brigade XVII de l'Ejercito Nacional, prétextant la nécessité de combattre la guérilla présente dans la zone depuis l'année 1985.

Les affrontements entre les groupes armés générèrent un déplacement massif des populations dans plusieurs zones du pays. La majeure partie des familles qui se trouvait sur le territoire de la Larga-Tumarado trouva refuge dans les zones urbaines de Riosucio, de Bajira et de Turbo, tandis qu'une petite partie se déplaça dans les départements de la Côte Atlantique.

En 1999, le Conseil Communautaire de Larga-Tumarado, par l'intermédiaire de son représentant légal, initia les démarches auprès du Ministre de l'Intérieur et de l'INCORA pour que les terres qui étaient occupées par les communautés avant le Déplacement leur soient réattribuées. Après avoir entrepris une inspection visuelle, l'INCORA attribua le 22 novembre 2000, par le biais d'une résolution, une superficie de 107 064 hectares en tant que territoire collectif au Conseil Communautaire.

De retour sur leurs terres, les familles retrouvèrent un territoire qui avait changé substantiellement de physionomie. Le Déplacement et les homicides ayant représenté les facteurs majeurs de changements pour les communautés, elles durent se réorganiser en fonction des nouvelles configurations territoriales et des nouveaux acteurs installés durant leur absence.

2. LE PRINCIPAL FACTEUR DE CHANGEMENT : LES CONSEQUENCES DU DEPLACEMENT.

- Les mises en œuvre des grandes entreprises et des paramilitaires.

Selon les chiffres de l'action sociale, 68 164 hectares ont été enregistrés comme abandonnés sur un total de 704 000 hectares, soit, selon la municipalité de Riosucio, presque 10% du total. Ces terres abandonnées ont profité à différents acteurs, qui se sont installés sur le territoire. De ce fait, les déplacements se sont aussi accompagnés de transferts irréguliers de terres. Durant cette époque, beaucoup de familles ont vendu leurs parcelles par nécessité ou par désespoir, sans tenir compte de l'identité de l'acheteur, facilitant d'autant l'installation des grandes entreprises et l'extension des frontières agricoles, avec la collaboration des acteurs armés en marge de la loi, présents sur le territoire.

Ainsi, une étude réalisée par l'équipe de Choco de CINEP/PPP, avec la collaboration du Conseil Communautaire, a permis de découvrir une grande inégalité dans la possession des terres. Sur les 107 064 hectares, seulement 5% sont détenus par les communautés, contre 51% entre les mains des grands occupants.

- Le phénomène de repeuplement.

Le déplacement s'est également accompagné d'un phénomène de repeuplement. Les familles étrangères aux communautés ont profité de l'abandon des terres pour s'installer sur le territoire, parfois avec la collaboration des entrepreneurs. Des études menées par l'équipe de Choco concernant le temps de possession des terres et les dynamiques de déplacement ont mis en évidence le nombre important de repeuplements dans les communautés. Ce phénomène a grandement participé à la perte d'unité du groupe, puis a généré un climat de défiance entre les membres de ces mêmes communautés.

Par exemple, dans la communauté de Primavera, sur 36 familles qui composaient la communauté, 13 étaient sur le territoire avant le déplacement, ce qui signifie que les 23 familles restantes faisaient partie du repeuplement.

Communautés	Puerto Cesar	Puerto Rivas	Nueva Luz	La Pala	Cano Seco	Aguas Vivas	La Madre	Primavera
Noyau familial avant 1996	30	30	NC	NC	120	48	50	70
Nombre de familles déplacées	6	15	NC	NC	116	28	32	61
Nombre de famille revenues	5	14	NC	NC	15	15	15	4
Nombre de familles recensé en 2005	50	43	41	22		53	24	36

3. LES CHANGEMENTS DANS L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

4.1. Les caractéristiques de l'économie traditionnelle : un supposé Devoir Etre.

Avant d'évaluer les changements engendrés dans l'économie traditionnelle, il est important de mettre en lumière le 'devoir être' de l'économie traditionnelle. En termes généraux, l'économie traditionnelle des communautés noires se résume en trois grands principes :

- L'économie traditionnelle doit atteindre un haut degré d'autonomie. Les communautés sont installées dans des zones géographiques assez isolées et souvent difficiles d'accès, ce qui les oblige à développer une diversité d'activités productives nécessaires à leur survie.
- L'économie traditionnelle recherche la sécurité alimentaire et la satisfaction des nécessités basiques de la communauté. En ce sens, afin d'atteindre un haut niveau d'indépendance, les communautés assurent la sécurité alimentaire de leur communauté en mettant en œuvre des productions diversifiées. L'économie traditionnelle est raisonnée et soutient la préservation des ressources naturelles et la conservation de l'environnement naturel, ce qui est propre à un modèle de développement fondé sur l'auto consommation et non sur la compétitivité.
- L'économie traditionnelle est une économie collective et solidaire ; en ce sens, elle bénéficie à l'ensemble de la communauté.

La majeure partie de ces caractéristiques se sont projetées dans les activités et les formes de production des communautés installées sur le territoire de la Larga Tumarado. En revanche, au fil du temps et à cause de la violence, beaucoup de ces caractéristiques se sont perdues.

4.2. Avant les années 80, la prédominance du modèle économique traditionnel.

- L'auto suffisance

À cette époque, les communautés disposaient d'activités de production variées, comme les activités agricoles (semence de maïs, de manioc, de bananes, de riz), l'extraction de bois, les activités de pêche, ce qui leur permettait d'atteindre une forme d'auto suffisance.

La cohésion communautaire des familles 'chocoanas' implique une répartition quasi intangible des rôles au sein de la communauté. Tandis que les hommes accomplissent des activités comme la chasse, la coupe du bois, les travaux communautaires pour maintenir économiquement la famille, les femmes se consacrent aux tâches domestiques, à l'éducation des enfants et à l'élevage des animaux (poules, cochons).

De même, les enfants tiennent un rôle important dans le développement des activités de production, car, à l'âge de 8 ans, les garçons commencent à participer aux activités agricoles, tandis que les filles accompagnent et aident les femmes dans les tâches domestiques (lavage du sol, des vêtements).

Cependant, il faut aussi rappeler que si les femmes noires ont toujours participé aux activités agricoles, s'occupant des semailles et des tenues maraîchères, les femmes métisses n'ont jamais réalisé d'activités productives, puisqu'elles se dédiaient à l'éducation des enfants et aux travaux domestiques.

Il faut également souligner que les activités productives varient et continuent d'évoluer en fonction de la localisation des communautés. Les communautés se trouvant dans les terres ont davantage privilégié les activités agricoles avec les semailles de riz, de maïs, de bananiers, de manioc, l'élevage des animaux, les activités de chasse, l'extraction du bois pour les communautés situées dans les hautes terres en raison de l'abondance des forêts. Les communautés situées au bord du fleuve ont aussi développé des activités agricoles, avec la culture du riz et de bananiers, mais leur principale activité économique restait la pêche. Il est important de préciser que les communautés établies dans les terres sont composées majoritairement de population métisse. Traditionnellement les 'chilapos' ont vécu de l'agriculture et de l'élevage. La population noire s'est quant à elle davantage implantée au bord du fleuve. Il existe une forte identification de la population noire au fleuve, le fleuve représentant la principale voie de communication, source économique et espace de jeux pour les enfants.

- La satisfaction des nécessités premières et la sécurité alimentaire.

Durant cette époque, chaque famille disposait de sa parcelle pour développer des activités productives permettant d'assurer la sécurité alimentaire de ses membres. Cependant, il faut rappeler que cette économie n'était pas fondée sur la compétitivité, mais plutôt sur l'auto-suffisance. Les communautés ont ensuite recherché un marché pour commercialiser leurs produits, car selon les témoignages, seule la production du riz était destinée à leur propre consommation. Les autres produits comme le maïs, le manioc, et le bois étaient uniquement produits et extraits dans la perspective de leur commercialisation.

- Une économie collective et solidaire.

Bien que chaque famille disposât de sa parcelle avec ses hectares respectifs de production, les communautés réalisaient un travail collectif, favorisant les échanges entre ses membres. Il s'agissait d'espaces où l'on se partageait les savoirs sur les tâches agricoles et où l'on pouvait échanger sur tous les problèmes de la communauté afin d'envisager des solutions. Dans les communautés visitées, deux formes de travail, en vigueur avant le déplacement, ont été recensées:

- le 'Convite' : système où tous les membres de la communauté participaient à une œuvre commune pour le bénéfice d'un de ses membres ou de la communauté dans son ensemble. Ainsi, se construisaient des habitations, des écoles, des maisons de quartier, entre autres. Quand le 'Convite' était réalisé au bénéfice d'une personne, le bénéficiaire de l'œuvre récompensait ses compagnons en leur offrant à boire et à manger.
- La 'Mano Prestada' qui consistait à travailler sur les terres du voisins, du compagnon, de la famille, de l'ami, afin de l'aider à améliorer sa propre production. L'hôte offrait aux invités le gîte et le couvert en remerciement, mais chacun d'entre eux

apportait ses outils de travail et assumait l'ouvrage comme s'il s'agissait de leur propre semis.

Ainsi, aujourd'hui encore persistent des espaces collectifs de production telles les montagnes, où se réalise la coupe du bois. Les fleuves sont le lieu privilégié où l'on rencontre les femmes accomplissant les tâches domestiques et les hommes s'adonnant à la pêche. Ce sont des espaces importants où se développent les relations sociales et où se transmettent les valeurs.

4.3. De 1980 à 1996 : première interaction avec d'autres modèles de développement.

4.3.1. La mise en œuvre de l'agro-industrie dans la région.

Grâce au travail de collecte d'informations réalisé avec les communautés, il est possible d'observer que les productions ont été affectées par un double phénomène : d'un côté, la chute du prix des matières premières comme le maïs et la banane et, d'un autre côté l'inflation du prix des combustibles, nécessaires à la commercialisation externe des marchandises.

De fait, à partir des années 80, le maïs a été l'un des premiers produits ayant vu son prix baisser, ce qui a substantiellement diminué les capacités de gains des communautés. *« Auparavant, une seule personne vendait entre 200 et 300 caisses de maïs, tandis qu'aujourd'hui, on en vend tout au plus 10 ; avant un gallon de carburant valait 600 pesos alors qu'aujourd'hui, on en obtient pour 60 000 »* commentait une personne de la communauté de Puerto Rivas. (Cuenca de la Larga-Tumarado).

Face à cette réalité du marché, les communautés adaptèrent leur production, abandonnant pour la plupart la culture du maïs pour focaliser leur économie sur la production de bananes. *« le bananier donne tous les jours, même si c'est peu, tandis que le maïs donne tous les quatre mois »* commentait un ancien de la communauté de Puerto Rivas. Cependant, la banane souffrira tôt ou tard de la même dynamique, c'est-à-dire la baisse de son prix de vente, tandis que les prix du carburant continuent de croître, ce qui ne manque pas d'altérer la rentabilité du commerce de la banane pour les communautés du Bajo Atrato.

La chute des prix des matières premières coïncide avec l'entrée des agro-industriels dans la région. Réalisant leur production grâce à des technologies mécanisées leur permettant d'augmenter leur capacité productive, ils économisent la main d'œuvre et offrent en conséquence un meilleur prix sur le marché.

4.3.2. L'entrée de l'entreprise Maderas del Darien.

Les premières entreprises entrèrent dans le Bajo Atrato à la fin des années 80. Ce sont des entreprises qui développèrent une activité d'exploitation de bois. À cette époque, les concessions étaient autorisées sur les terres abandonnées. La loi 70 de 1993 qui reconnaissait le droit à la propriété collective aux communautés afro colombiennes n'avait pas encore été promulguée. Les entreprises arrivèrent donc pour exploiter les ressources et partirent une fois le travail terminé.

Il est évident que ces entreprises ont eu un impact défavorable sur l'environnement causant la destruction d'importantes surfaces de forêts. Leurs activités impactèrent négativement le

présent et le futur économiques des communautés, en particulier celles installées en terres hautes. De part leur implantation géographique, elles disposaient de vastes forêts avec un bois de haute qualité et de haute valeur sur le marché, source de revenus. Les peuples mettent alors en évidence la capacité mécanique des entreprises à extraire le bois, mais font également remarquer l'asymétrie dans les négociations entre les communautés et les entreprises, car beaucoup avouent avoir louer des hectares à des prix dérisoires.

S'il est évident que l'exploitation massive du bois a généré plus de dommages que de bénéfiques, les habitants des communautés affectés font malgré tout ressortir un héritage positif. La transformation des paysages que les activités développées par les entreprises a engendré a indéniablement permis aux communautés installées en terres hautes de développer d'autres types de production, en particulier agricoles. « *Avant, c'était que de la montagne et de la boue, on ne pouvait rien cultiver alors qu'aujourd'hui, nous avons plus d'activités* » nous disait un membre de la communauté de la Pala. Ainsi les communautés qui ont souffert de l'incursion de l'entreprise souligne aussi toutes les améliorations réalisées sur les voies de communication, facilitant la commercialisation des produits jusqu'aux villages de Riosucio et Bajira.

4.4. Depuis le retour : décadence de la production, de la commercialisation ainsi que du modèle solidaire.

La vague de violence qui caractérisa les années de déplacement généra un effondrement économique pour les communautés, qui virent l'ensemble de leurs activités productives détruites.

Pour les populations qui résistèrent dans ces territoires, elles purent maintenir leur production de bananes. L'entrée et la sortie des marchandises étaient pourtant très insuffisantes ; les anciens moyens de commercialisation étaient fermés et les paramilitaires opposaient un contrôle très strict sur la quantité de produits et de personnes qui entraient et sortaient. Les familles qui se déplacèrent, qui furent majoritaires, vendirent leurs terres à des prix ridicules.

4.4.1 Evolution de la production et du commerce sur le territoire.

Après le retour, la production des communautés s'est vue réduite. Les transferts de terres, la mise en place des grandes entreprises et l'extension des frontières agricoles ont laissé peu d'hectares aux communautés pour développer leurs activités de production.

Ainsi, le traumatisme laissé par l'épisode de violence conjugué à la présence continue des paramilitaires généra une forme de démotivation au sein des communautés et entraîna un déclin des activités productives qu'elles entretenaient avant l'incursion paramilitaires sur le territoire. Les communautés ont acté ces faits et de là, limitent aujourd'hui leurs efforts en termes de production économique.

Les paramilitaires, en réalisant une forme d'embargo économique, avec la mise en place d'un système de vaccin, ont sérieusement affecté la libre commercialisation des produits et ainsi diminué les gains économiques des communautés.

Finalement, les peuples des communautés soulignent le fait que la présence des acteurs armés illégaux sur les territoires a engendré le retrait de certains commerçants des zones rurales, réduisant les possibilités de commerce pour les communautés. La capacité financière des communautés, l'inflation continue des prix du combustible ne permettent plus aux peuples d'accéder aux commerçants implantés dans les centre-ville.

En conclusion, actuellement, les communautés se trouvent au sein d'une économie de survie. De fait, nonobstant, la persistance des activités agricoles, comme la culture du riz et du manioc, l'élevage des animaux (poules et cochons), les principales activités économiques des communautés tournent autour du commerce du bétail et de l'extraction de bois. Cette dernière activité procure une bonne rentabilité de part sa commercialisation à grande échelle. Ainsi, bien que persiste la dynamique des intermédiaires dans la commercialisation de certains produits, la capacité de vente des communautés reste insuffisante.

4.4.2. Le changement dans les formes de production.

En raison des ventes qui se réalisèrent durant la période du déplacement, beaucoup de familles restèrent sans terre. Une transformation des modes de production en résulte. Les hommes, afin de subvenir aux besoins de la famille, ont dû réaliser un travail de journalier, travaillant sur les terres d'autres paysans ou pour le compte de grands occupants, ce qui contribua à affecter le caractère solidaire de l'économie, amputant le temps imparti au travail communautaire.

Le phénomène de repeuplement a aussi affecté les formes collectives de travail.

« Avant, il y plus d'union, de confiance dans les relations anciennes qui existaient entre les familles, le Convite persistait en tant que forme de travail, maintenant, cela ne se voit plus », affirmait un ancien de la communauté de Primavera.

D'un autre côté, les femmes ont commencé à prendre en charge d'autres activités et pas seulement pour aider leur mari ou subvenir aux besoins des enfants. *« Aujourd'hui la femme souhaite assumer davantage de responsabilités, en faisant le travail des champs, en vendant des galettes, en se chargeant de l'économie »* affirmait une femme de la communauté de La Madre. Les premières victimes du conflit ont bien été les hommes, laissant beaucoup de veuves, devenues chefs de famille. Face à cette situation, ces femmes durent assumer un double rôle. En plus d'assumer les tâches domestiques, elles durent prendre en charge les activités de leur mari pour subvenir aux besoins économiques de leur famille.

La cohabitation avec les entreprises a eu pour conséquence de changer les mentalités des communautés. Certaines travaillent toujours avec les méthodes et les outils traditionnels de production, plus par obligation que par choix, car la mécanisation représente un coût conséquent que la majorité ne peuvent prendre en charge. Cependant, certaines communautés font déjà usage de ces nouveaux outils qui, selon elles, leur facilitent les activités de production. *« Avant, il n'existait pas cet outil qu'on appelle serpe, ce sont des outils qui sont arrivés, plus personne n'a besoin de prendre la machette. L'homme se repose »* disait un homme de la communauté de Aguas Vivas.

4.4.3. Les perspectives économiques des communautés : articulation des modèles de développement.

À compter des différents changements opérés dans l'économie traditionnelle locale, les communautés se sont attachées à promouvoir un modèle de développement propre, faisant du bien être le vecteur principal de ce modèle. Il ne s'agissait pas de revenir à l'isolement qui caractérisait la période antérieure au déplacement, mais bien plutôt de penser à une façon d'insérer une économie solidaire et soutenable dans un marché régional, national et international.

Le forum régional « territoire collectif et modèle de développement » convoqué par l'équipe de Choco del Cinep et la coordination régionale du Pacifique Colombien, qui se déroula les 11 et 12 juillet, a permis aux organisations ethniques territoriales de distinguer les traits de ce qui pourrait être un modèle de développement en propre.

- Un développement soutenable et autonome, qui aurait pour finalité la dignité de la personne humaine, le respect des valeurs humaines ainsi qu'un usage rationnel des ressources naturelles.
- Un développement qui ne recherche pas seulement la survivance et la seule satisfaction des nécessités basiques, mais bien un pas de plus vers la recherche d'une soutenabilité à long terme pour les communautés, qui comprendrait une série d'actions, stratégies et propositions à emprunter pour atteindre une réelle applicabilité des modèles de développement.
- Un développement qui s'articule avec les institutions locales, régionales et nationales, impliquant de rechercher des espaces effectifs de participation sur la formulation, la mise en place et le suivi des plans de développements municipaux (politique municipale) afin de pouvoir articuler les politiques publiques municipales avec les plans d'ethno développements et les projets de vie des communautés noires et indigènes.

4. L'EVOLUTION DE LA DIMENSION COLLECTIVE.

5.1. L'évolution des formes organisationnelles légales.

Les visites réalisées dans les communautés permirent de mettre en relief l'existence d'un paradoxe entre les initiatives législatives, qui prétendent favoriser la dimension communautaire des communautés et l'évolution des pratiques des peuples dans le cadre du conflit social et armé qui démontre une perte des règles culturelles essentielles à la construction d'une identité communautaire.

5.1.1 Avant les formes légales : un modèle organisationnel de type familial.

Les communautés ont toujours recherché une forme d'organisation pour réguler leurs besoins. Les premiers peuplements qui réussirent à investir les terres abandonnées du territoire collectif appartenaient en majorité aux mêmes familles, ce qui facilita le développement d'un esprit de solidarité et d'aide entre ses membres. L'organisation sociale de cette époque était de type familial et cherchait avant tout à répondre aux nécessités quotidiennes liées au logement, au travail, à la résolution des conflits de la vie quotidienne.

Les leaders de cette époque étaient les fondateurs des communautés. Etre fondateur était l'un des critères pour prétendre à un rôle de leadership, ce qui impliquait une transmission héréditaire du pouvoir.

Les leaders avaient pour rôle principal l'assignation des terres aux familles qui venaient peupler la communauté ainsi que la résolution des conflits surgissant dans le village. Pour accomplir cette dernière tâche, deux figures importantes de la communauté intervenaient pour aider les leaders : les compagnons amicaux qui jouissaient de reconnaissance grâce à leur sagesse ainsi que les autres anciens, qui étaient toujours respectés et écoutés à l'heure de prendre une décision pour la communauté.

Les mécanismes de résolution des conflits ne répondaient pas à des normes préétablies. À chaque situation correspondait une forme de régulation différente. En ce sens, la forme organisationnelle disposait d'une grande flexibilité.

Au fil du temps, les villages se sont agrandis. De nouvelles familles arrivèrent et leurs nécessités évoluèrent en conformité avec une évolution démographique croissante et avec des changements conjoncturels occasionnés dans la zone, générant une évolution des formes organisationnelles des communautés.

5.1.2. 1980 : Création de l'Assemblée d'Action Communale (JAC)

Le phénomène des assemblées communales répondait à une stratégie de modernisation de l'Etat promue par le gouvernement central semblant méconnaître les organisations centrales déjà constituées. Les communautés ont cherché à adopter ce nouveau modèle comme mode de négociation avec les institutions locales pour la revendication de leurs droits et la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans cette optique, la JAC approfondit la participation de la communauté quant à l'atteinte des objectifs fixés au travers de la mise en place de nouvelles figures organisationnelles tels les membres, le trésorier, le vice président, le secrétaire et les comités de suivi (Comités de travail, Comités des pères de famille, Comités de réconciliation, Comités de Déportés, entre autres).

L'espace de dialogue qu'instaura le mécanisme de la JAC avec la Alcaldia modifia les critères pour élire les leaders. Des qualités différentes étaient désormais requises pour interagir avec les acteurs d'Etat. Cependant, les critères de légitimité et de reconnaissance par les membres de la communauté étaient maintenus pour assumer un rôle de leader.

Ainsi, la flexibilité qui caractérisaient l'organisation sociale antérieure permit la conservation de quelques caractéristiques de forme traditionnelle de l'organisation.

Pour autant, les anciens continuèrent à jouer un rôle important de conciliateurs au cœur de la communauté. Ce sont les assesseurs de la JAC.

Ainsi, nonobstant l'approfondissement de la participation de la communauté, le système paternaliste qui existait les années antérieures à la création de la JAC, continue à être le modèle prédominant. De fait, en dépit de la création de figure constitutive de l'Assemblée Générale comme espace de prise de décision pour l'ensemble de la communauté, ce sont bien les leaders qui conservent le pouvoir de décision. *« Avant, avec la JAC, les peuples des communautés communiquaient les besoins à l'Assemblée de direction, mais c'était le représentant ou la direction qui décidaient »*, commentait une personne de la communauté de la Pala (COCOLATU). Ceci évolua avec la formation des Conseils Communautaires, car le pouvoir de décision retomba dans les mains de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire à l'ensemble de la communauté.

5.1.3 De 2000 à aujourd'hui : la figure du Conseil Communautaire.

Tel que mentionné ci-dessus, le territoire collectif de la Larga-Tumarado a été attribué en 2000, grâce à la résolution numéro 2805. En théorie, le titre de territoire collectif supposait de nouveaux apports pour les communautés, car on reconnaissait aux communautés une forme d'organisation propre sur un territoire défini. Cependant, l'environnement dans lequel évoluait les communautés, marquées par la présence continue des paramilitaires et des entrepreneurs n'a pas permis une reconnaissance et une exécution effective des droits consacrés par la Loi 70 de 1993.

La nouvelle forme organisationnelle engendra un changement progressif de vision face au concept du territoire car le territoire n'est plus seulement vu comme un moyen de production mais bien comme un espace où sont attachés des droits propres et des perspectives de développement. En ce sens, la figure du Conseil Communautaire, plutôt que la JAC a réussi à impliquer l'ensemble des communautés dans les prises de décisions affectant le territoire, tout comme un meilleur fonctionnement de l'Assemblée Générale.

Cependant, les dynamiques du conflit armé et social liées aux conséquences du déplacement forcé ont altéré la dimension communautaire que prétendait atteindre la création de la nouvelle instance, car elles ont favorisé :

- La corruption de certains leaders qui maintenaient des relations avec des entrepreneurs et des acteurs armés, servant des intérêts contraires au bien-être et au développement des communautés. L'existence de tels liens a altéré de manière significative la relation entre les leaders et les membres de la communauté. Ainsi, il existe des habitants, qui, sans disposer d'un grand leadership sont liés à ces groupes, instaurant un climat de méfiance et augmentant les risques de division entre les membres de la communauté.
- La perte du sentiment d'appartenance. Bien que la communauté ait gagné en pouvoir de décision avec le fonctionnement effectif de la figure de l'Assemblée Générale, les anciens de la communauté de la Pala de COCOLATU insistent sur le sentiment d'appartenance constitutif de l'époque précédant le déplacement forcé. *« Avant les gens se préoccupaient plus de l'amélioration des communautés et avaient la possibilité d'émettre des suggestions à la direction. Aujourd'hui, avec les conseils communautaires, c'est plus le représentant qui propose et la communauté qui signe ou non la proposition. »*

5.3. L'évolution des règles culturelles communautaires face à la conséquence du déplacement forcé.

5.2.1. La persistance des croyances religieuses.

La religion et les croyances ont une incidence substantielle sur l'organisation des communautés, car elles ont un caractère prédominant au moment d'expliquer un fait. En maintes occasions, les événements qui se passent recouvrent une explication irrationnelle.

Beaucoup des membres des communautés se réfèrent à la protection de Dieu face à une situation difficile. Les peuples expliquent cette survivance à la vague de violence, invoquant une protection divine. « *Nous avons toujours cru en Dieu, c'est pour cela que notre communauté n'a pas été si affectée par la violence* » affirmait un des membres de la communauté de Puerto Rivas.

Ainsi, la prière effectuée avant de commencer une réunion montre toute l'importance et la responsabilité que Dieu a dans la construction du futur des communautés. « *Dieu est ici, il est ici pour donner un sens à cette réunion, parce que c'est lui qui va nous donner toutes les connaissances pour poursuivre cette réunion* ».

Finalement, la religion participe à la construction d'une identité commune, dans les valeurs transmises et les rencontres occasionnées, tels les cultes. D'une certaine manière, les sentiments de service, de solidarité, d'aide sont renforcés par des messages religieux qui fondent la construction d'un code de relation personnelle et interpersonnelle qui peut se résumer en un code éthico-moral de comportement et de sens de vie. L'éducation religieuse porte en son sein un ensemble de messages, de symboles, de visions autour duquel se forment des codes de relation éthique, de normes de cohabitation sociale et de sanctions.

5.2.2. La perte des coutumes de fêtes.

Au contraire, les fêtes et rencontres propres à la communauté afro-colombienne, qui ne sont pas religieuses, ont perdu de leur importance. Beaucoup de fêtes ne sont plus célébrées, ce qui a impacté négativement les communautés sur deux aspects fondamentaux eu égard à leur double finalité: créer un espace de socialisation et de cohésion sociale et collecter des fonds pour la communauté. Ces fêtes avaient un sens communautaire important qui contribuait à participer au développement du sentiment d'appartenance. Il s'est perdu après le déplacement et n'est pas réapparu après le retour.

« *Auparavant, nous nous réunissions tous dans l'école pour faire des fêtes (...) Auparavant ces fêtes étaient très importantes. Cela requérait un certain temps de préparation, deux jours de préparation pour la nourriture. On mangeait du riz avec des haricots et des noix de coco, des tortues mijotées avec des galettes de Noël (...) Nous faisons des fêtes communautaires à l'école* » commentait une femme de la communauté de Nueva Luz du Conseil Communautaire de la Larga Tumarado. Dans beaucoup de ces communautés existaient une

assemblée de femmes qui se dédiait à l'organisation de fêtes, ce qui contribuait de manière significative à la transmission des valeurs et des coutumes des communautés.

Les peuples expliquent la perte de ces fêtes par la conjonction de deux facteurs. La première est économique, car les fêtes supposaient la préparation de beaucoup de nourriture, rendu impossible par l'insuffisante production économique dont souffrait les communautés. La seconde est générée par le climat de méfiance qui s'est installé en raison du phénomène de repeuplement précédemment mentionné.

5.2.3. La perte de l'unité familiale.

Le concept de famille au sein des communautés répond à un concept extensif, dans le sens où les membres de la famille peuvent être le père, la mère, les grands-parents, les oncles et tantes mais aussi les voisins et amis.

Les homicides perpétrés à l'époque du déplacement forcé et du déplacement même, sont aussi des conséquences qui portèrent préjudice de manière substantielle à l'unité familiale.

Beaucoup de femmes perdirent leurs maris et devinrent chefs de familles. Certaines femmes déménagèrent en centre ville sans jamais revenir au sein des communautés, car les habitudes de travail des femmes leur ont permis de s'adapter plus facilement aux conditions de vie dans les villes. Elles purent ainsi accéder à une indépendance économique et offrir à leurs enfants la possibilité d'étudier en collèges. Certaines autres, de retour dans leur communauté, laissèrent leur mari pour s'unir à des paramilitaires, qui leur offraient, selon elles, une meilleure situation économique.

Les jeunes aussi se sont échappés du noyau familial, car beaucoup d'entre eux partirent travailler dans la banane tandis que d'autres se sont attachés à des groupes armés.

Les relations avec les voisins et les amis ont également changé. Ils ne sont plus considérés comme membre de la famille car le phénomène de repeuplement a généré un climat de méfiance par rapport à l'autre. « *Aujourd'hui, on ne voit plus personne demander de l'aide à son voisin qui s'occupe de sa ferme* » commentait un membre de la communauté de Primavera.

Conclusion :

Les transformations engendrées par les dynamiques ayant agrégées le conflit armé et social dans l'économie traditionnelle et l'organisation sociale des communautés sont multiples. Le principal impact étant la perte progressive de la dimension solidaire et la rupture du tissu social.

L'interaction complète des éléments comme le repeuplement, la présence continue des acteurs armés en marge de la Loi et l'extension des frontières agricoles a contribué de manière significative à la fragmentation des communautés. Elles ont progressivement abandonné les formes de travail collectives et les fondements culturels qui fortifiaient leur cohésion sociale et leur sentiment d'appartenance.

Le contact avec les modèles de développement d'une économie capitaliste a engendré un changement de mentalité. Une volonté croissante de se rapprocher du monde moderne s'est progressivement manifestée. Aujourd'hui les communautés ne conçoivent plus leur développement au travers de la seule satisfaction de leurs besoins mais se projettent dans un modèle qui recherche une soutenabilité sur le long terme. En ce sens, les communautés ne rejettent pas l'entrée d'entreprises sur leurs territoires, dans la mesure où s'opèrent des négociations symétriques avec les communautés, de telle manière que les activités des entreprises se font selon un usage rationnel des ressources et bénéficient au bien être des communautés.

Aujourd'hui les communautés aspirent à recouvrer l'aspect solidaire qui existait avant la violence qui s'est introduite dans leur économie traditionnelle et leur organisation sociale, ce qui implique comme défi de les insérer dans les dynamiques de marchés régionales, nationales et internationales.

BIBLIOGRAPHIE

- *Religión y Etnicidad en América Latina, Memorias del VI Congreso Latinoamericano de Religión y Etnicidad y II Encuentro de la diversidad del hecho religiosa en Colombia*, Germán Ferro Medina (comp), p.390
- *Conflictos Territoriales En El Bajo Atrato. Transformaciones de las Formas de Vida Tradicionales de las Comunidades como Efecto del Conflicto Armado Y la Usurpación de Tierras.* **Arango Escobar, Laura.** Universidad Externado De Colombia. Facultad De Ciencias Sociales Y Humanas. Departamento De Sociología. Bogotá-Colombia. 2011 Versión Online [<http://es.scribd.com/doc/69370201/56/EN-EL-CONSEJOS-COMUNITARIO-LA-LARGA-TUMARADO163>]
- *Comunidades negras y espacio en el Pacífico colombiano: hacia un giro geográfico en el estudio de los movimientos sociales*, **Ulrich Oslender**, Colección antropológica en la modernidad, p.326.
- *Pacífico desarrollo o diversidad? Estado, capital y movimientos sociales en el Pacífico Colombiano*, **Arturo Escobar**, edición Santafé de Bogotá, 1996, p.373.
- Artículo, *Gente de Agua, Comunidades negras en el Bajo Atrato*, **Daniel Ruiz Serena**, *Maguaré*, No.22 – 2008, páginas 339 - 359
- Artículo: *Entre la diversidad étnica, la persistencia de tradiciones, las transformaciones modernizantes y la crisis de los universos simbólicos*, **Luis Guillermo Guerrero**, Proyecto de Identidades Culturales y mundo religioso, Cinep, Abril 1996.
- Artículo *Dominación y colonización en el Noreste Amazonico*, **Esteban Rozo**, *Revista Colombiana de Antropología*, Numero 64.
- Expediente del INCORA del Consejo Comunitario de la Larga Tumaradó
- Ley 70 de 1993